

POUR UNE FORMATION GÉNÉRALE BIEN ENRACINÉE DANS LES ÉTUDES TECHNIQUES COLLÉGIALES

Allocution prononcée par Mme Céline Saint-Pierre, présidente du Conseil supérieur de l'éducation, à l'occasion du lancement de l'avis, au Collège Ahuntsic, à Montréal, le 10 septembre 1997.

Monsieur le directeur général du Collège Ahuntsic,
Mesdames et Messieurs,

L'avis qui est lancé aujourd'hui, *Pour une formation générale bien enracinée dans les études techniques collégiales*, fait suite à une demande adressée au Conseil par la ministre de l'Éducation. À partir de certaines constatations formulées lors des États généraux sur l'éducation, notamment sur la place de la formation générale dans les programmes d'études techniques et sur le fait que celle-ci constituerait une pierre d'achoppement à la réussite et à la diplomation de bon nombre d'étudiants et d'étudiantes inscrits à ces programmes, la Ministre a demandé au Conseil de l'éclairer sur la place que doit occuper la formation générale dans les programmes d'études techniques et sur les moyens à prendre pour mieux l'adapter et mieux l'intégrer à ces programmes en vue d'améliorer la réussite et la diplomation au secteur technique du collégial.

Malgré l'échéancier très court qui lui était fixé, le Conseil a décidé de former un comité ad hoc chargé de préparer le projet d'avis à soumettre au Conseil.

Ce comité, que j'ai présidé, était composé de six membres: Madame Nicole Boutin, membre du Conseil, présidente de la Commission de l'enseignement collégial du Conseil et directrice des études du Collège Montmorency, Messieurs Claude Gagnon, alors directeur des études du Collège de la région de l'Amiante, Bernard Martel, membre du Conseil et professeur en techniques administratives au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Madame Micheline Roy, directrice des études du Collège de Sherbrooke, Messieurs Michel Toussaint, membre de la Commission de l'enseignement collégial du Conseil et directeur général du Cégep de La Pocatière et Serge Tremblay, directeur général du Centre d'adaptation de la main-d'oeuvre en aérospatiale du Québec (CAMAQ). J'aimerais profiter de cette occasion pour les remercier de leur excellente contribution et de leur grande disponibilité. Les ont accompagnés dans cette démarche: Madame Claudine Audet et Monsieur Arthur Marsolais, agents de recherche au Conseil, qu'il nous faut remercier pour leur travail rigoureux d'analyse ainsi que pour la coordination des travaux du comité.

La démarche suivie par le Conseil s'est structurée autour de deux volets: le premier a porté principalement sur l'analyse de toutes les données statistiques disponibles susceptibles de contribuer à formuler un diagnostic le plus près possible de la réalité actuelle sur les questions qui lui étaient soumises (ces données figurent dans l'une des

annexes de l'avis); nous remercions ici particulièrement la Direction des affaires académiques collégiales du ministère de l'Éducation et le Service régional d'admission du Montréal métropolitain pour leur collaboration. Par ailleurs (dans le second volet de la démarche), le comité a invité des élèves, des enseignants, dont la plupart étaient responsables de programmes collégiaux ou universitaires, des administrateurs de collège, à lui faire part de leur analyse des problèmes rencontrés par les élèves. Il a sollicité l'avis de groupes (fédérations étudiantes et syndicales, associations de disciplines de la formation générale) directement concernés par ces questions qu'il a invités à lui soumettre des mémoires. Le comité a aussi examiné le contexte historique de la mise sur pied des cépeps sous l'angle des perspectives et de la place occupée par la formation générale en accordant une attention particulière à la période actuelle dite de la mise en place des mesures de renouveau de l'enseignement collégial.

L'analyse du Conseil: constats et pistes d'action

L'analyse du Conseil: constats et pistes d'action

À travers l'histoire des cégeps, force est de constater que la légitimité d'une formation générale commune à tous les programmes du collégial, n'a pas été mise en cause, puisqu'à travers tous les comités chargés de l'examiner, il en est toujours ressorti des recommandations en faveur de son maintien. Cependant, l'examen périodique de sa pertinence indique bien que sa légitimité n'est jamais admise une fois pour toutes. Le Conseil constate, par ailleurs, qu'à chaque fois que cette question est soulevée, le débat est vite clos pour faire place à celui de la qualité de la formation. Par ailleurs, au fil des ans, on peut observer une sorte de déplacement d'accent dans la façon de formuler la problématique de la formation générale. On remettrait moins en question le choix des disciplines comme cela fut fait à maintes reprises dans le passé, pour se centrer davantage sur leur mise en relation avec les objectifs du programme et sur leur capacité d'intéresser les élèves et de les conduire à la réussite et au diplôme.

Le Conseil constate aussi que le diagnostic qui lui a été soumis et qui a conduit à la demande de la Ministre, réfère à la période précédant la réforme en cours et dont les premiers diplômés viennent à peine de sortir à l'été 97.

Se faisant l'écho du milieu en souhaitant qu'on laisse aux mesures de renouveau le temps de faire leur oeuvre, le Conseil ne s'en est pas moins donné comme objectif de formuler des pistes d'action qui, reposant sur un examen le plus rigoureux possible de la situation, seraient susceptibles d'améliorer dans l'immédiat la réussite et la diplomation des élèves. Je vous ferai part ici de quelques-unes seulement des observations et des recommandations du Conseil afin de susciter votre désir d'en savoir plus et d'agir avec la conviction que la réussite de nos élèves peut être améliorée.

Quelle analyse propose le Conseil?

Quelle analyse propose le Conseil?

D'abord le Conseil remet en question la croyance très répandue voulant que la formation générale soit l'obstacle principal à la réussite des études au secteur technique du collégial. Le Conseil dans son analyse remet donc en cause cette hypothèse voulant que la formation générale constitue une pierre d'achoppement pour bon nombre d'étudiants et d'étudiantes en formation technique et les conduise à abandonner leurs études.

En effet, l'examen des données montre à première vue que les taux de réussite aux cours de formation générale sont plus faibles au secteur technique qu'au secteur préuniversitaire. Il en va de même du taux de diplomation que le Conseil juge inquiétant: moins de 30% seulement des élèves de ce secteur obtiennent leur diplôme dans la durée prescrite de trois ans.

Cependant, lorsqu'on prend en compte le dossier scolaire au secondaire, on constate que pour des élèves ayant des antécédents scolaires semblables, les taux de réussite et de diplomation sont sensiblement les mêmes au secteur préuniversitaire et au secteur technique. Les familles de programmes où les taux de réussite en formation générale sont les plus faibles ne se retrouvent donc pas systématiquement du côté du secteur technique et les programmes où les taux sont les plus forts ne sont pas non plus seulement au secteur préuniversitaire. De plus, on constate que les élèves ayant des antécédents scolaires semblables ont des taux de réussite en français et en philosophie qui sont sensiblement les mêmes dans les deux secteurs.

Jusqu'à maintenant, aucune étude portant sur les élèves ayant presque complété leur DEC technique n'attribue la non-diplomation davantage à la formation générale qu'aux cours de spécialisation. Cependant quand on compare des élèves dont la moyenne au secondaire est identique, les taux de diplomation des deux secteurs diffèrent peu et les écarts observés ne sont pas toujours en faveur du préuniversitaire.

Le Conseil retient néanmoins que le secteur technique affiche des taux de diplomation relativement faibles et que, pour les élèves de ce secteur, la formation générale présente plus de difficulté que la formation spécifique. S'il invite à pousser plus loin les analyses pour mieux comprendre ce qui se passe en regard de la réussite et de la diplomation, le Conseil veut attirer l'attention sur certains éléments qui pourraient contribuer à l'interprétation des données qu'il a recueillies. Parmi ces éléments on retrouve: la durée plus longue des études dans le secteur technique et le nombre plus élevé de cours à suivre que dans le secteur préuniversitaire qui se traduisent par un nombre élevé d'heures d'études par semaine et une charge de travail parfois très lourde dans les cours de spécialisation de certains programmes; le fait que les cours de formation générale sont offerts continuellement et qu'il soit possible de les reporter d'une session à l'autre, voire à la fin du programme; le fait que des employeurs embauchent des élèves qui n'ont pas complété leur DEC, et cela se vérifie dans des domaines comme l'informatique; la variation des seuils d'exigences dans les cours de formation générale (ainsi on observe

dans les collèges francophones que les taux de réussite sont meilleurs en langue seconde qu'en langue d'enseignement et littérature). Ce sont là quelques éléments d'observation qu'il faudra approfondir et examiner sur une plus longue période de temps.

Dans le deuxième temps de sa démarche, le Conseil a retenu la dimension de la réussite comme l'une de celles qu'il faut viser à améliorer et sur laquelle il est possible d'agir dès maintenant. Il se demandera donc tout au long de son examen de cette question, quelles seraient les mesures à prendre pour favoriser la réussite des élèves du secteur technique dans les disciplines de la formation générale. La grande préoccupation du Conseil est de faire en sorte que notre système d'éducation ayant opté pour la présence d'une formation générale commune dans l'ensemble des programmes techniques et préuniversitaires, cette formation générale ne soit pas subie par les élèves de ce secteur mais, bien au contraire, qu'ils en saisissent mieux le sens et la pertinence et qu'ils soient en mesure d'en tirer profit. S'il a orienté sa réflexion sur les programmes du secteur technique puisque c'était là son mandat, le Conseil croit néanmoins que cette réflexion vaut aussi, du moins en bonne partie, pour le secteur préuniversitaire, car là aussi un malaise est ressenti par les élèves.

Comme piste principale d'action, le Conseil opte pour un arrimage consistant entre la formation générale et la formation technique.

Cependant, le Conseil estime nécessaire que soient clarifiées les grandes finalités de la formation générale au collégial. Celle-ci doit d'abord assurer la continuité de la formation de base acquise au secondaire et permettre l'accès à un « fonds culturel commun » qui gagnerait à être mieux défini; en même temps, cette formation doit aussi contribuer à développer des habiletés et compétences génériques et transférables. Si ces grandes finalités sont réaffirmées constamment depuis la création des cégeps, force est de constater que la formation générale ne fait pas sens à beaucoup d'étudiants et d'étudiantes du secteur technique qui la percevront souvent comme une perte de temps, voire une corvée. Beaucoup d'entre eux nous en ont ainsi parlé lors des audiences.

Le Conseil croit que si l'on veut vraiment y intéresser les élèves, il faut mettre la formation générale en lien avec les objectifs du programme mais aussi en contexte avec l'environnement quotidien des jeunes. Leur motivation passe, entre autres, par une première prise de conscience de l'importance des habiletés génériques dans l'exercice des spécialités techniques et de la contribution des disciplines de la formation générale à l'acquisition de ces habiletés.

Le Conseil considère que certaines des mesures du renouveau semblent prometteuses pour parvenir à cet arrimage de la formation générale et de la spécialisation technique et, à cet égard, l'approche-programme en voie d'implantation dans les collèges lui semble un moyen privilégié pour y arriver, dans la mesure où des moyens seront consacrés à sa mise en oeuvre.

L'approche-programme suppose une prise en charge collective de la formation donnée aux élèves du programme concerné et le Conseil invite les professeurs de spécialisation et les professeurs de formation générale à travailler en convergence pour favoriser chez les élèves, cette découverte du sens et la compréhension des finalités de leur formation. Le Conseil incite aussi à la formulation et à la mise en oeuvre de stratégies pédagogiques telles que la pédagogie différenciée, une approche qui lui paraît particulièrement appropriée pour soutenir le cheminement d'élèves aux profils de formation diversifiés et ayant des capacités variables d'atteinte des objectifs fixés par un programme.

En ce sens, parmi les recommandations (au nombre de 8), le Conseil fait appel d'abord à l'engagement des acteurs de première ligne pour l'amélioration de la réussite des élèves du secteur technique, et il invite la ministre de l'Éducation à leur apporter son soutien, notamment par la recherche d'une meilleure cohérence entre la logique de la réforme axée sur la responsabilisation et les normes parfois rigides régissant le financement et l'organisation du travail.

Le Conseil recommande aussi à la Ministre de profiter de la révision du curriculum des études secondaires pour établir une meilleure cohérence séquentielle dans le passage du secondaire au collégial et pour réduire autant que faire se peut les besoins de mise à niveau au collégial.

Il souhaite aussi que des ponts soient établis à l'intérieur même du ministère de l'Éducation entre les structures respectivement responsables de la formation générale et de la formation technique.

Ce sont là quelques-uns seulement des points saillants de l'avis que le Conseil lance aujourd'hui en espérant que sa lecture sera convaincante afin que soient mises en oeuvre rapidement des mesures qui favoriseront la réussite et la diplomation des élèves du secteur technique, car, oui, les données actuelles sont fort préoccupantes pour le Conseil. Le Conseil a donc préparé cet avis avec le souci d'éclairer le mieux possible la ministre de l'Éducation qui lui en avait fait la demande, de soutenir les acteurs du collégial dans la recherche de voies d'amélioration de la réussite, et finalement d'informer le public le plus adéquatement sur ces questions.

Dans sa conclusion générale, c'est cependant aux acteurs de première ligne qu'il fait appel, car plus la consultation progressait ainsi que son analyse de situation, plus il est devenu convaincu que des potentialités très substantielles d'amélioration existent dans le nouvel espace éducatif instauré par certaines mesures du Renouveau. C'est principalement à une solidarité conjointe des professeurs de spécialisation et des professeurs de disciplines de formation générale que le Conseil fait appel pour améliorer la réussite des élèves du secteur technique et leur faire mieux saisir le sens de leur formation.

Monsieur le Directeur général, le Conseil remercie le Collège Ahuntsic de l'avoir accueilli. Mesdames, Messieurs, vous êtes venus nombreux à ce lancement et le Conseil s'en réjouit, car cela témoigne de vos préoccupations à cet égard.